Envoyé en préfecture le 05/09/2025

Reçu en préfecture le 05/09/2025

Publié le

ID: 080-218004448-20250901-DELIB2025\_07-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 1er SEPTEMBRE 2025 Délibération n° 80466-2025-07

Arrondissement d'Amiens L'an deux mille vingt-cinq, le premier septembre à dix-neuf heures et trente

minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Lanches-St-Hilaire se sont réunis en séance publique dans la salle de la mairie sous la présidence de M. WALIGORA Jean-Luc, Maire et sur convocation du Maire

en date du vingt-cing août deux mil vingt-cing.

Commune de Présents : Jean-Luc WALIGORA, Ludovic HAMEAU, Andy DISSOUS, Françoise

BOUCHER, Maryline CONRAD, Audrey LETURCQ, Elodie VÉRITÉ épouse

DERVILLÉ et Coralie **FRONTIERE** épouse GAREST.

LANCHES ST HILAIRE

Absents excusés: Sylvette VALLART et Marcel ULTET-ROSE.

À 19 H 30, la séance est ouverte pour commencer le Conseil Municipal.

Election du Secrétaire de séance : Françoise BOUCHER est élue à l'unanimité

Secrétaire de séance.

<u>OBJET</u>: Projet de plan de mobilité simplifié et du schéma directeur cyclable de la Communauté de Communes Nièvre et Somme (CCNS).

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du 17 juillet 2025 de René LOGNON, Président de la CCNS, qui explique le projet susvisé en objet.

Par délibération en date du 12 juin 2025, la CCNS a arrêté les projets de plan de mobilité et de schéma directeur cyclable.

Conformément aux dispositions de l'article L 1214-36-1 du code des Transports, ces projets ont été transmis aux communes adhérentes de la CCNS afin qu'elles émettent leur avis par délibération lors d'une réunion de conseil municipal dans un délai de trois mois à compter de la transmission des projets arrêtés, passé ce délai, l'avis sera réputé favorable.

Monsieur le Maire indique qu'il a transmis à l'ensemble des membres du conseil les documents par mail le 11 août 2025 afin qu'ils en prennent connaissance avant la réunion.

Après en avoir délibéré, l'ensemble du conseil donne un avis FAVORABLE au projet de plan de mobilité simplifié et du schéma directeur cyclable de la CCNS.

Membres en exercice : 10 Membres présents : 8 Membres absents : 2 Nombre de pouvoir : 0

Département de la Somme

Canton de FLIXECOURT

VOTANTS: 8 Pour: 8 Abstentions: Contres: Fait et délibéré en séance, Les jour, mois et an susdits Pour extrait conforme,

le maire, Jean-Luç WAฝIGORA